

TOKI - TOKI

Dès le 19 mai 2020, Toki-toki met en place un système de prêt de documents "à emporter" selon le plan de déconfinement de la Mairie de Bidart et se basant sur les précautions du Ministère de la Culture et des associations professionnelles des bibliothèques.

Pour préserver au mieux votre santé, la bibliothèque vous accueille exclusivement sur rendez-vous dans dans son hall d'entrée aménagé selon les normes sanitaires, où vous pourrez rendre et retirer vos documents préalablement réservés.

Comment ça marche ? Suivez le guide !

Pour le prêt



Je choisis mes documents sur toki-toki.fr et les réserve depuis mon espace personnel

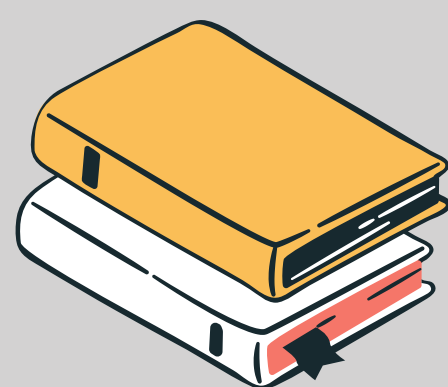
Je conviens, par téléphone, d'un rendez-vous auprès des bibliothécaires pour le retrait de mes documents

Je viens retirer mes documents préparés au préalable par l'équipe



vous pouvez aussi appeler pour choisir avec nous vos documents, ou envoyer votre liste par mail

Pour le retour



Je retourne mes documents

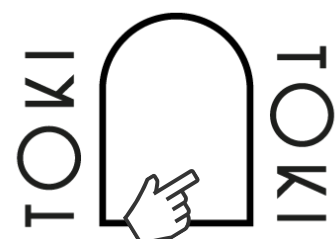
Ceux-ci sont nettoyés et placés en quarantaine

10 jours plus tard ils sont de nouveau disponibles

Pour les autres services

L'utilisation d'internet, l'impression et les photocopies, la participation aux ateliers et animations ne sont pas possibles durant cette première étape de déconfinement. La réouverture des lieux se fera progressivement par la suite en lien avec l'évolution de la situation sanitaire.

Pas encore inscrit(e) ?



Rendez-vous sur toki-toki.fr pour effectuer votre préinscription gratuite !

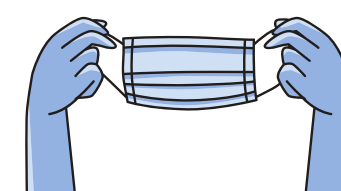


09.51.29.81.22



toki-toki@bidart.fr

Sur place,
Continuons les
gestes barrière



Bidart
BIDARTE